

Hauts-de-France, Aisne
Tergnier
place Paul-Doumer

Église paroissiale du Sacré-Cœur de Tergnier

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02000048

Date de l'enquête initiale : 2021

Date(s) de rédaction : 2021

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : église paroissiale

Vocable : Sacré-Coeur

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2021, AB, 254

Historique

Le plan d'alignement et d'embellissement, adopté en 1920, prévoit la reconstruction de l'église à l'ouest du parc Sellier, sur une parcelle îlot délimitée par la rue de la République (au sud), la rue Racine (à l'ouest) et la rue des Quatre-Fils-Paul-Doumer (au nord et à l'est). En 1923, le conseil municipal vote l'adhésion à la coopérative de reconstruction des églises du diocèse de Soissons (DCM 3/3/1923), puis à la nouvelle coopérative l'année suivante (DCM 15/3/1924). Une famille américaine, qui souhaite rester anonyme, fait un don pour la reconstruction de l'église (DCM 5/4/1924). La coopérative désigne l'architecte Monestès, dont la nomination est acceptée par le Conseil municipal en 1925 (DCM 26/9/1925).

Le choix de l'emplacement n'est toujours pas décidé en 1925. Lors de sa séance du 10 octobre 1925, le Conseil municipal examine les différentes possibilités. L'emplacement de l'ancienne mairie était réservé pour une place de marché " car la Cie du Nord pourrait reprendre le terrain qu'elle loue à la ville ". Deux autres emplacements sont proposés : l'ancien terrain Rouillard, sur lequel est prévue la construction du nouvel hôtel de ville, qui obligerait à une modification trop importante du plan d'alignement et d'embellissement, et le terrain Tremeau, rue de Châteaudun, qui n'est pas assez central. L'emplacement de l'ancienne mairie est finalement le seul possible.

Le plan proposé par Monestès reçoit un avis favorable du Conseil municipal (20/4/1926). Le courrier adressé par Edouard Monestès au maire de Tergnier, en novembre 1926, indique que le projet n'est pas encore terminé et demande " un dessin de l'ancienne église [...] qui donne les surfaces construites avant-guerre et les surfaces des terrains réservés pour une adjonction éventuelle et ceux dégageant l'édifice ".

En 1927, la municipalité demande l'autorisation d'employer les dommages de guerre pour l'acquisition des terrains Rouillard et Gauthier destinés à la construction de l'hôtel de ville et de l'église (DCM 3/3/1927)

Selon *La Semaine Religieuse* (11/8/1928), la pose de la première pierre a lieu le 12 juin 1927 et les travaux sont exécutés par l'entrepreneur Livernet. Le 29 juillet 1928, l'évêque de Soissons bénit la " magnifique église de style moderne, oeuvre de bon goût, d'adaptation, de simplicité quoique de grand art ". À cette date, il manque une partie des vitraux de Louis Barillet, qu'on ne réussit à poser en entier que du côté ouest, exposé aux intempéries.

L'article publié dans l'*Écho de Paris* (30/7/1928) en donne une description synthétique : " L'édifice qui s'érige sur l'une des faces de la future grande place est une oeuvre assez curieuse d'architecture moderne, due à M. Ed. Monestès, architecte. Imaginez un vaisseau retourné, coque en l'air et percé de larges baies ogivales. Pas de charpente, ni de toiture. La voûte, dont la coupe présente également une ligne ovale, forme à la fois, plafond et couverture. Le gros de l'oeuvre est en béton, avec soubassement de briques, jaunes à l'extérieur, rouges à l'intérieur. L'effet produit est original et ne manque pas

d'élégance. Le portail, que surmonte un vitrail toujours en ovale, est flanqué d'un campanile dont le clocher se couronne d'une tiare ". Plusieurs photographies permettent d'en apprécier les qualités.

L'église est lourdement endommagée durant la seconde guerre mondiale. Selon le rapport de l'architecte P. Tiollet (20 septembre 1941), un obus a éclaté contre la façade est dans la hauteur de la voûte, d'autres projectiles ont éclaté aux abords immédiats. Le plafond de la nef est partiellement éclaté, fissuré, humidifié et porte de nombreux éclats. Enfin la voûte de la nef et les terrasses de la chapelle, du bureau et de la sacristie sont fissurées.

En 1949, la commune adhère à la coopérative de reconstruction immobilière et de reconstruction mobilière des églises et des édifices religieux sinistrés de l'Aisne (DCM 30/5/1949). En 1955, l'architecte-urbaniste prévoit la reconstruction de l'église place de la République. Le Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (MRU) avait exigé de réparer l'église sinistrée en partie par mesure d'économie mais sa démolition totale s'impose en raison de sa dégradation. Il est proposé de la reconstruire à l'angle de la rue Racine et du boulevard Gambetta pour agrandir la place Paul-Doumer (DCM 10/12/1955). Mais ce projet est abandonné.

L'église est reconstruite à son emplacement sur les plans de l'architecte Albert-Paul Müller, approuvés par le Conseil municipal en 1956 (DCM 9/6/1956) mais revus suite au désaccord du Ministère de la Reconstruction et du Logement (MRL) qui estime le devis trop élevé (DCM 11/8/1956). L'église est achevée en 1959, en conservant le clocher de l'ancienne église.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle (détruit), 3e quart 20e siècle

Dates : 1926 (daté par source), 1956 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Édouard Monestès (architecte, attribution par source), Paul ou Albert-Paul Müller (architecte, attribution par source)

Description

L'édifice occupe une parcelle îlot et comprend l'église et une salle paroissiale accolée au mur est du chœur et implantée perpendiculairement. L'église est bâtie au moyen d'une ossature de béton armé avec briques de parement et est couverte de cuivre.

Construite sur un plan allongé, elle adopte une orientation nord-sud, l'entrée se trouvant au nord, du côté de la place Paul-Doumer. L'église est constituée d'un vaisseau principal, large, long et d'une impressionnante hauteur, où se succèdent sans séparation la nef et le chœur. Une tribune, que dessert un escalier droit en ciment, domine l'ensemble depuis le mur nord. Ce vaisseau central est couvert, sur toute sa longueur, d'une voûte en berceau dotée d'un intrados en dents de scie, sans doute pour des raisons acoustiques. La nef est bordée par deux bas-côtés très étroits, couverts d'une voûte plate. Une suite de trois renforcements ou "chapelles " ouvrent sur le bas-côté ouest. L'édifice se complète d'une chapelle des fonts baptismaux, de plan octogonal et couverte d'une coupole, adossée au mur est de la nef, et d'un clocher indépendant (vestige de l'ancienne église) situé dans l'angle nord-ouest.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, pan de béton armé ; brique parement

Matériau(x) de couverture : métal en couverture

Plan : plan allongé

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 vaisseaux

Couvrements : voûte en berceau ; voûte plate ; coupole

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon découvert ; appentis ; toit polygonal

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier droit, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

Typologies :

Décor

Techniques : vitrail (étudié), maçonnerie

Précision sur les représentations :

Une croix de brique se détache en relief sur chacun des deux murs-pignons.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Tergnier. **Tergnier. Registre des délibérations du conseil municipal (1912-1927).**
- AC Tergnier. **Tergnier. Registre des délibérations du conseil municipal (1936-1958).**
- AC Tergnier. **Tergnier. Registre des délibérations de la commission Travaux et finances (1925-1933).**
- AC. Tergnier. Tergnier. **Courrier d'Edouard Monestès au maire de Tergnier (16 novembre 1926).**
- "Restauration de l'église de Tergnier". *La Croix*, 15 août 1928, p. 4.
- "La nouvelle église de Tergnier". *Le Gaulois*, 29 juillet 1928, p. 2.
- "L'évêque de Soissons inaugure la nouvelle église de Tergnier". *L'écho de Paris*, 30 juillet 1928, p. 2.

Documents figurés

- **Tergnier. Plan général altimétrique. Aménagement, embellissement et extension.** A. Brethollon, architecte. Jaillot, géomètre. 23 août 1920 (AC Tergnier).

Bibliographie

- LOUVET, Albert. **Exposition d'Art religieux moderne à Rouen.** *L'Architecture*, vol. 45, 1932, n° 8, p. 267-282.
- *La Semaine Religieuse du diocèse de Soissons, Laon et Saint-Quentin.* Organe de l'Union des Catholiques de l'Aisne.
"La consécration de l'église de Tergnier". n° 32. 11 août 1928, p. 442-446.

Annexe 1

La nouvelle église de Tergnier (Le Gaulois, 29 juillet 1928)

LA VIE RELIGIEUSE

"La nouvelle église de Tergnier Mgr l'Evêque de Soissons consacrera aujourd'hui 29 Juillet la nouvelle église de Tergnier.

La ville de Tergnier, que l'installation des ateliers de la Compagnie du Nord a considérablement augmentée depuis quelques années, ne disposant pour son église que de dommages de guerre très insuffisants, un Comité présidé par M. Henri Lavedan, de l'Académie française, a fait appel à la générosité publique pour donner ce pays un édifice cultuel assez grand pour la population.

Cette église, qui sera la centième du département rendue au culte par la Coopérative approuvée de reconstruction des églises du diocèse de Soissons, est construite en ciment armé et en briques, à un prix modeste eu égard à ses dimensions. Elle témoigne d'un intéressant effort d'art moderne l'architecte, M. E. Monestès, qui avait déjà élevé dans le sud du département notamment à Ciry-Salsogne des églises, plus classiques, en pierre, a entièrement renouvelé son inspiration".

Le Gaulois, 29 juillet 1928, p. 2.

Annexe 2

Restauration de l'église de Tergnier (La Croix, 15 août 1928)

RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE TERGNIER

"M. Marcel Grimât, directeur des Coopératives de reconstruction des églises de l'Aisne, des Ardennes, de la Meuse et de l'arrondissement de Reims, administrateur du groupement des églises dévastées de France, nous écrit la lettre suivante que nous sommes tout heureux de reproduire : "Comme vous aviez bien voulu le signaler dans un de vos précédents numéros, l'église restaurée de Tergnier a été solennellement consacrée le dernier dimanche de juillet, par Mgr Mennechet, évêque de Soissons, Laon et Saint-Quentin. Cette église, la centième rendue au culte dans le diocèse par la Coopérative de reconstruction d'églises, est la première depuis la guerre que l'autorité diocésaine ait cru devoir consacrer, les autres n'ayant été que bénites. [...] Mais elle mérite d'être signalée à vos lecteurs à bien d'autres titres : il a fallu, pour mener à bien son relèvement, un tel concours d'enthousiasmes, de générosités et de compétences, une foi si ardente, une union si parfaite de toutes les hiérarchies et de toutes les classes, que l'exemple doit en être donné au pays tout entier. Quelques années avant la guerre, le petit village de Tergnier, devenant, par l'installation des ateliers et de la gare de triage des Chemins de fer du Nord, une ville importante, voyait décupler sa population ouvrière et augmenter à l'infini ses besoins spirituels. Quelques dons avaient permis de commencer la construction de l'église que nécessitait un tel afflux... Quand survint la guerre, cet édifice, qui était encore inachevé, fut entièrement détruit et, lors de l'évaluation des dommages de guerre en 1923, il ne fut bien entendu, attribué à la ville qu'une somme proportionnelle au dommage subi, 500000 fr. environ.

Les générosités auxquelles on avait tant fait appel depuis 1919 pour les besoins les plus urgents commençaient à se lasser. [...] Sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Soissons, deux frères, MM. les abbés Cartigny, curé et vicaire de Tergnier, entamaient avec le même bonheur l'édification de leur église spirituelle et celle de leur église matérielle. Ils trouvaient un merveilleux appui dans une famille qui avait choisi Tergnier comme un centre d'apostolat, et que je ne puis m'empêcher de citer, bien qu'elle me l'ait absolument interdit : M. et Mme Montarlot. Sous leur impulsion, un Comité créé à Paris, dont M. Henri Lavedan, de l'Académie française, consentait à prendre la présidence. C'est alors une floraison de dévouement et de générosités, l'appel est fait de façon si ardente que les concours se multiplient. Les habitants de Tergnier : cheminots et ouvriers, apportent chaque jour leur obole, et dans cette pauvre paroisse, M. le curé réunit de maigres dons jusqu'à 3000 francs en un mois.

[...] Pour apporter ces dons à l'église de Tergnier, la Coopérative ne croit pouvoir mieux faire que de désigner comme architecte M. Edouard Monestès. M. Monestès a déjà élevé, dans le diocèse, des églises, entre autres Ciry-Salsogne, la première terminée, qui, dans la gerbe des églises d'après-guerre, est une des plus émouvantes, tant par ses lignes d'architecture que par son aménagement intérieur, où des artistes de la valeur de M. Billotey, artiste peintre et grand prix de Rome ; M. Martin, sculpteur ; M. Barillet, peintre verrier, ont apporté le concours de leurs talents en des œuvres qui resteront. Mais ce sont des églises dont les lignes modernes sont tempérées par les traditions qu'apporte au maître de l'œuvre l'utilisation de la pierre... et puis, quoique leurs prix soient des plus serrés, elles ont eu tout de même le minimum indispensable... Si l'on devait estimer Tergnier au même coût, on devrait réunir plusieurs millions. Il faut, si l'on veut aboutir, que l'architecte couvre la plus grande surface possible et ne s'inquiète de l'esthétique que dans les étroites limites de ces ressources. Il faut donc utiliser les matériaux les plus économiques, ciment et briques, et si l'on peut toujours demander des leçons de méthodes au passé, il ne peut être question de lui demander des solutions à un problème qu'il n'a pas posé. M. Monestès se met à l'œuvre et multiplie les études : projets que la tyrannie des crédits comprime... intéressant, mais cher..., toujours trop cher..., et il faut recommencer cent fois. La Coopérative met un terme à ce désir de perfection en préparant l'exécution des travaux. Trouvera-t-on maintenant l'entrepreneur désintéressé et compétent pour ce travail difficile calculé au plus juste : Nous aurons eu tous les bonheurs, M. Livernet l'accepte au meilleur prix avec le désir d'en tirer un bénéfice moins matériel que moral... Et c'est une belle réalisation que l'on a pu admirer dimanche... Vision nouvelle qui surprend l'œil peu accoutumé... mais qui séduit dès que l'on vit quelques instants à son contact... Point de toitures... la voûte en ciment armé en tenant lieu... Un vaisseau grandiose, un chœur où l'immense vitrail établi par M. Barillet sur les cartons de M. Billotey, met une splendide illumination, une exquise chapelle de la Sainte Vierge, bien que les aménagements intérieurs ne soient pas encore terminés, un ensemble religieux et sobre, qui vous émeut d'autant plus qu'on sait de quels sacrifices il est le viable holocauste. Quoique la Coopérative des églises dans cette œuvre si vaste n'ait exercé qu'une action de coordination de tous les dévouements, elle est fière des résultats obtenus dont elle porte la responsabilité. Nous aurions pu craindre que la nouveauté des lignes et des formes trouble les humbles paroissiens, mais on peut affirmer maintenant que jolre impression n'est pas seulement celle des « mandarins », puisque, les milliers de fidèles qui assistaient à la magnifique cérémonie de dimanche, et qui comprenaient Parisiens et Ternois, cheminots et ingénieurs, clercs et laïques, ont senti d'un même cœur sa grandeur religieuse et sa simplicité. C'est encore une montagne qu'a soulevée et ordonnée la foi".

La Croix, mercredi 15, jeudi 16 août 1928.

Illustrations



Vue partielle depuis le nord-est.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205022NUCA



Vue générale, depuis le sud-ouest.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205023NUCA



Vue générale depuis le sud-est.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20220205064NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Grand Tergnier (IA02010939) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

La ville de Tergnier (IA02003248) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

Ensemble de vingt-six verrières abstraites (IM02005620) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier, , Église paroissiale du Sacré-Cœur, place Paul-Doumer

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue partielle depuis le nord-est.

IVR32_20210205022NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, depuis le sud-ouest.

IVR32_20210205023NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud-est.

IVR32_20220205064NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation